

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2017
Séance ordinaire n° 4/2017

Présents : ARANEO Christine, CARTAL Aimé, DEPLACE Chantal, BEURRIER Jean-Michel, AUNOS Daniel, CHARRONDIERE Magalie, BOURLIERE Claudine, THEVENOUX Jocelyne, MATICHARD Franck, CATHELAND Germaine, DUMAS Mickaël, FERON William.

Excusés : JENESTE Alain pouvoir à ARANEO Christine, BAJARD Marie-Noëlle pouvoir à BOURLIERE Claudine

Absent : LIVET Julien (retard)

Secrétaire de Séance : THEVENOUX Jocelyne

Date de la convocation : 21/04/2017

Le compte rendu de la séance du 30 mars est approuvé.

INTERCOMMUNALITE

1. Modification des statuts de Roannais Agglomération : Mme le Maire donne lecture des modifications des statuts et rappelle également toutes les compétences de RA. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts de Roannais Agglomération.
2. Projet éolien : Les négociations sont toujours en cours avec les propriétaires des terrains. Roannais Agglomération lancera prochainement les études environnementales (coût 400 000 € subventionné par la Région). Mme le Maire donne lecture de la charte et précise que la commune n'est plus concernée par l'installation d'éoliennes. Celles-ci seraient toutes installées sur la commune d'Urbise. Le conseil municipal approuve la charte à la majorité (12 pour, 1 abstention, 1 contre).
3. Bilan des subventions aux particuliers dans le cadre du Plan Local Habitat : Mme le Maire informe que 7 logements situés sur la commune (dont 3 logements communaux) ont bénéficié d'une subvention de Roannais Agglomération dans le cadre du PLH pour un montant total de 10 573,05 €.
4. Gymnase La Pacaudière : Mme le Maire informe que Roannais Agglomération a sélectionné les sociétés chargées des missions de contrôle (APAVE et SOCOTEC).
5. Véhicule électrique : Mme le Maire rappelle le coût prévisionnel : prix du véhicule 21 000 € - bonus éco 6 000 € - subvention RA 10 000 €. Restant à charge de la commune : 5 000 € soit 24 % du coût HT.

BATIMENTS

6. Ruine Picard : Afin de prévenir d'éventuels litiges avec les propriétaires des maisons mitoyennes, Mme le Maire propose au conseil municipal d'établir une procédure de référé préventif auprès du Tribunal Administratif de Lyon. De ce fait, un expert sera nommé afin d'établir un état des lieux précis. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la procédure de référé préventif et donne pouvoir à Mme le Maire.
7. Ruine Picard – Subvention : Suite à la présentation de l'avant-projet lors de la séance du 31 mars 2017, le conseil municipal sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre du 1% paysage et auprès de Roannais Agglomération au titre du Plan Local Habitat.
8. Ruine Picard - litige Stempfner : Suite à la visite de l'expert, il s'avère qu'il est impossible de prouver que les dégâts de la propriété Stempfner proviennent de la ruine appartenant à la commune. Le dossier sera sans doute classé sans suite.
9. Usine Guillermier : L'entreprise Batimontage de St Maurice les Châteauneuf a constaté l'état de la toiture et transmettra une proposition prochainement. Le coût sera très élevé et un appel d'offres sera nécessaire.
10. Mise en route du nouveau restaurant scolaire : tout est en place et l'ancienne cantine est déménagée. L'inauguration n'a pas attiré de nombreux parents d'élèves, ce qui est dommage. Mme le Maire rappelle que l'ancien « piano » de cuisson n'est plus aux normes, et qu'il convient de racheter une cuisinière électrique qui servira à l'école mais également à l'association jeunesse et sports dans le cadre des ateliers cuisine. Le conseil municipal approuve le devis M. Deplace d'un montant de 308 € ht pour la cuisinière. Le « piano » sera cédé contre un don au CCAS.
11. Ecole : le réfrigérateur de l'école est en fin de vie. Le conseil municipal approuve le devis de M. Deplace d'un montant de 191 € ht.
M. Beurrier donne lecture des devis de M. Buisson pour la réfection du plafond (à la place des vélux) 600,72 € ht, et pour le doublage de la salle d'évolution 6 779 € ht. Le conseil municipal approuve le devis d'un montant de 600,72 € pour la réfection des plafonds. Concernant le doublage, un autre devis sera demandé, mais le conseil municipal décide d'attendre 2018 afin de demander une subvention du Département au titre de l'enveloppe de solidarité. Un devis a été demandé à M. Laurand pour le remplacement du petit portail entre les deux cours de l'école.

- 12.Travaux divers : la salle de bains du logement de Mme Coq (maison Berthon) est bientôt terminée. M. Laurand est intervenu pour le sol lors de la dépose de l'ancien bac à douche.
- 13.Cure : Suite à la demande du père Grillon, le conseil municipal a accepté une mise à disposition de ce bâtiment. Mme le Maire informe que le coût des charges (impôts + assurance) s'élève à 700 €. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

VOIRIE

- 14.Travaux 2017 : Mme le Maire présente les offres des trois entreprises :
- Colas : 19 972,40 € ht
 - Eurovia : 23 487,50 € ht
 - Eiffage : 15 693,50 € ht
- Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition Eiffage.
- 15.Marquage au sol : Il convient de rajouter au premier devis une plus-value de 250 € ht pour la création d'un chemin piéton pour malvoyant. Le conseil municipal approuve.

Arrivée de Monsieur Livet

- 16.Lotissement : Mme le Maire donne lecture des deux propositions de maîtrise d'œuvre :
- Oxyria : 15 800,00 € ht
 - Atelier du Ginkgo : 13 320,00 € ht
- Le conseil municipal approuve la proposition de l'atelier du Ginkgo.
- 17.Cheminement piéton : Afin d'avancer sur ce projet Mme le Maire présente une proposition de maîtrise d'œuvre de l'Atelier du Ginkgo d'un montant de 5 000 € ht. Le conseil municipal approuve cette proposition.
- 18.Plan d'informations : Mme le Maire présente le visuel du plan. Plusieurs modifications sont à apporter : supprimer l'accent sur Estreaux, supprimer l'entreprise Deplace, rectifier le nom des garages, rajouter les communes limitrophes, voir pour le verso du plan avec le plan du centre et les circuits de randonnées de la commune.

ECOLE, SPORTS, LOISIRS

- 19.City stade : Mme le Maire informe que Roannais Pays de Rhône Alpes a attribué à la commune une subvention au titre du PETR d'un montant 6 815 €. Le conseil municipal approuve les couleurs du revêtement du sol : rouge et gris clair.
- 20.Equipements des aires de jeux : Mme Deplace présente les devis pour le remplacement des jeux d'enfants. Nous sommes toujours dans l'attente de celui d'Urban Park.
- 21.Ecole : Mme Deplace donne lecture du devis pour l'achat d'un bac sable : 221 ,50 € + 136 € bâche. Le conseil municipal approuve le devis Celona d'un montant total de 357,50 € ht.
- 22.Installation de toutounettes : Mme Deplace donne lecture du devis de la Société Challenger : 3 bornes (distributeur de sac + poubelle) 1 086 € ht. Le conseil municipal approuve le devis.

PERSONNEL

- 23.Contrats aidés : M. Benoit Morales, agent technique en CAE a pris ses fonctions le 10 avril.

QUESTIONS DIVERSES

- 24.Elections : Mme le Maire propose de remplacer les anciens isoaloirs verts et d'acheter un support pour l'urne afin qu'elle soit accessible à tous. Coût des deux isoaloirs 350 € ht, coût du support 70 € ht. Le conseil municipal est favorable.
- 25.Journal Vue du ciel : La parution du journal avec le cahier spécial sur la commune sera le samedi 26 août.
- 26.Recherche médecin : Suite à une conversation avec le représentant de Moving People, Mme le Maire informe le conseil que le contrat ne sera pas signé avec cette société. En effet, Moving People ne trouve plus de médecin. M. Lassakeur, a donc signé un contrat avec la société Medical-rh. L'annonce est en ligne sur le site de cette société.
- 27.Cérémonies : dimanche 30 avril à 11h et lundi 8 mai à 10h.
- 28.Visite de la station de la Goutte Picard : rappel des portes ouvertes le 13 mai à 10h.
- 29.Réunion de travail : programmée le vendredi 13 juillet
- 30.Prochains conseils : le mercredi 24 mai et le vendredi 7 juillet
- 31.Réunion commission culture : lundi 15 mai